

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT VAL D'OISE

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à vingt heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle Léo Lagrange à Beaumont-sur-Oise sous la présidence de Madame Catherine Borgne, Présidente.

Étaient présents :

M. APARICIO Jean-Michel, M. GUERZOU Abderhamane (arrivé à 20h25), Mme HERLEM Marlène, M. MOREAU Patrick, M. REBEYROLLE Pascal, M. FOIREST Pierre, M. ANTY Olivier, Mme GALLIMARD Anne-Marie, M. GARBE Alain, Mme HUBERT Elisabeth, M. LEBON Bernard, Mme CHABOT Elisabeth, M. MORTEO Jean-Jules, M. BOUCHEZ Joël, Mme LEGRAND Martine, Mme BORGNE Catherine, M. RATIEUVILLE Valentin, Mme ATTIA Monia, M. LOSTUZZO Jean-Luc, Mme GALOPIN Marie, M. BOUCHOUICHA Abdel-Rani, Mme TRABON Indi, M. LABBAS Mohamed, Mme LANNOYE Delphine, M. LACASSAGNE Sylvain, M. PREMEL Patrick

Pouvoirs :

Mme MORTAGNE Isabelle donne pouvoir à M. APARICIO Jean-Michel
M. CARTEADO Stéphane donne pouvoir à Mme BORGNE Catherine
Mme MARGUERITE Alexandra donne pouvoir à M. MORTEO Jean-Jules
Mme VASSEUR Corinne donne pouvoir M. BOUCHEZ Joël
M. BARROCA Joaquim donne pouvoir à Mme GALOPIN Marie

Absents :

Mme NEZAR Houria
Mme HAZEBROUCK Nicole
Mme BEAUMELOU Marie
Mme BOUCHENE Nadia
M. LOMBARD Sébastien
Mme RINALDELLI Michelle

Formant la majorité des membres en exercice

M. Alain GARBE a été élu secrétaire de séance

- Date de convocation : 04/03/2024
- Date d'affichage : 04/03/2024
- Nombre de membres en exercice : 37
- Nombre de membres présents : 26
- Nombre de pouvoirs : 5
- Nombre d'absents : 6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° 2024-001 : Nouveaux membres au Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-4,
Vu le Code Electoral et notamment l'article L. 270,

Vu la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral,

Vu la circulaire NOR/INT/A/1625463J du ministre de l'Intérieur du 19 septembre 2016 relative à l'organisation des élections partielles,

Vu l'arrêté préfectoral n° A19-308 en date du 15 octobre 2019, fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire à compter du renouvellement général des Conseils Municipaux en 2020,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2023-280 en date du 14 décembre 2023, portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle complémentaire sur la commune de Ronquerolles, les 28 janvier 2024 et 4 février 2024, au motif qu'il résulte du décès de Monsieur Antonio LOPES élu du Conseil Municipal et de la démission de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, de son mandat de Maire de la commune,

Vu les résultats du scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire sur la commune de Ronquerolles en date du 4 février 2024,

Vu la délibération n° 2023-030 en date du 19 juin 2023, relative à l'installation d'un nouveau membre au Conseil Communautaire et à la recomposition des commissions thématiques communautaires,

Considérant le résultat du scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire sur la commune de Ronquerolles en date du 4 février 2024,

Considérant qu'il convient de modifier la liste des élus Communautaires afin d'intégrer ces changements,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : **PREND ACTE** de l'élection des nouveaux représentants de la commune de Ronquerolles au sein du Conseil Communautaire

Article 2 : **PREND ACTE** de la liste des membres du Conseil Communautaire arrêtée en date du 11 mars 2024, comme suit :

BEAUMONT-SUR-OISE - (9 sièges)
Jean-Michel APARICIO
Houria NEZAR
Abderhamane GUERZOU
Marlène HERLEM
Patrick MOREAU
Isabelle MORTAGNE
Pascal REBEYROLLE
Pierre FOIREST
Nicole HAZEBROUCK
BERNES-SUR-OISE (2 sièges)
Olivier ANTY
Anne-Marie GALLIMARD
BRUYERES-SUR-OISE (4 sièges)
Alain GARBE
Elisabeth HUBERT
Bernard LEBON
Elisabeth CHABOT
CHAMPAGNE-SUR-OISE (5 sièges)
Stéphane CARTEADO
Marie BEAUMELOU
Jean-Jules MORTEO
Alexandra MARGUERITE
Corinne VASSEUR
MOURS – (1 siège + 1 suppléant)
Joel BOUCHEZ
Josette LEHOUGAIS (Suppléante)
NOINTEL – (1 siège + 1 suppléant)
Martine LEGRAND
Christophe VAN ROEKEGHEM (Suppléant)
NOISY-SUR-OISE (1 siège + 1 suppléant)
Catherine BORGNE
Frédéric FALLOT (Suppléant)
PERSAN – (13 sièges)
Valentin RATIEUVILLE
Monia ATTIA
Joaquim BARROCA
Nadia BOUCHENE
Jean-Luc LOSTUZZO
Marie GALOPIN
Abdel-Rani BOUCHOUICHA
Indi TRABON
Mohammed LABBAS
Delphine LANNOYE
Sébastien LOMBARD
Michelle RINALDELLI
Sylvain LACASSAGNE
RONQUEROLLES – (1 siège + 1 suppléant)
Patrick PREMEL
Jean-Jacques COACHE (Suppléant)

Adoptée par :

A l'unanimité

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Catherine BORGNE
Présidente



Alain GARBE
Secrétaire de séance



Rendu exécutoire le : 15/03/2024

Affiché le : 15/03/2024

Publié le : 15/03/2024

Signé – par délégation
Le Directeur Général des Services
Laurent ASTRUC



Selon l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, d'un recours gracieux auprès de Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Val d'Oise ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise (la Cour administrative d'appel compétente étant celle de Versailles).
Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.télérecours.fr>).